

Catégorie
Tracteur
agricole

Marque

S. L. M.

Désignation du type / Signe de reconnais.

1950

5-Vitesses

Bordereau-type

N° 648

Mo : reconnaissance du type Exécution avec boîte à 5 vitesses
 N° : essis frappé A l'arrière, sous le siège du conducteur, sur le bloc d'entraînement
 N° : eur frappé A gauche, sur bloc moteur, et sur plaquette du constructeur.
 Co : ur du châssis - Schweiz. Lokomotiv- und Maschinenfabrik, WINTERTHUR (Suisse)
 Constructeur du moteur The HERCULES Motor Corporation, CANTON (Ohio) U.S.A.

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type HERCULES IXB5 Genre En ligne, s.latér. Carburant Pétrole Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 82,549 mm. Course 101,60 mm. C.V.-impôt 11,077 Cylindrée totale 2'175 cm ³ C.V. frein 30 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 (3 roues) Entraînement sur roues arrières (Ritzel) 1. Frein A pied : Mécanique à tambour s/différentiel * 2. Frein A main : Mécanique à tambour s/différentiel * 3. Frein sur différentiel ** Frein de remorque — Direction Au centre Crochet de remorque A 5 étages (à broche) Nombre de vit. avant 5 Vit. en 1 ^{re} vit. 3 km/h. en prise dir. 20 km/h. 1)	Constructeur S.L.M., W' THUR Genre/Forme Tracteur agricole Nombre de portes — Nombre de places ass. Total 1 Avant — Milieu — Arrière — Nombre de places debout — Pour motos : Siège arrière — Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	430 kg.	1'090 kg.	1'520 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques : Dimension	7,50 - 10	11,25 - 24	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu) kg.	1'070 kg.	3'260 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **BOSCH**
 Feux de position **2**, dans les phares
 Feux stop —
 Indicateurs de direction: Syst. —
 Avertisseur **1** avertisseur électrique

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à capuchon
 Feux rouges **1**, pastille réfléchissante **2)**
 Eclairage du N° de contr. —
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Vole { avant — mm.
 arrière **1'310** mm.
 Largeur hors-tout AV. AR. **1'610** mm.
 Empattement **1'570** mm.
 Longueur hors-tout **2'900** mm.
 *** Hauteur (non chargé) **1'600** mm.
 Garde au sol **260** mm.
 Porte à faux, arrière — mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) **450/810** mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche **3,90** m.
 Diamètre de braquage ext. droite **3,90** m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.
 Largeur du pont de charge mm.
 Hauteur Intérieure mm.
 Haut. du pont dep. le sol mm.
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

- *) Même frein mais avec 2 systèmes de commande indép.
 **) Commandé par deux leviers à poignée horizontaux, sous le volant.
 Vhc. équipé de garde-boue sur les roues arrières avec 2 poignées de sécurité.
 Mesure du bruit de l'échappement : à 7 m. lat. = 78 Ph.
 à 20 m. arr. = 68 Ph
 ***) Haut. totale faucheuse relevée = 1'800 mm.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

- 1) Le régulateur doit être réglé de telle sorte que la vitesse maximum du vhc. ne dépasse pas 20 km/h. en 5ème vitesse (Avec pneus de 24", le régime max. du moteur doit être de 1'800 t/min. au maximum)
- 2) La pastille réfléchissante doit être placée au point le plus arrière du vhc. (garde-boue arr. g.)

Lieu et date de l'expertise-type

Winterthur, le 18.10.1950

La commission d'expertises-types